



**ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**  
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500  
[ecolesamueldechamplain.ca](http://ecolesamueldechamplain.ca)

Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries

Québec 

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN  
TENUE LE MARDI 21 MARS 2023 À 19 H  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

**Sont présents :**

Berri, Ylan, représentant des élèves  
Bilodeau, Annie, représentante des enseignants  
Boivin, Karen, représentante des parents  
Corbeil, Robert, représentant des parents  
Croteau, Martin, représentant des enseignants  
Fiset, Dominique, représentante des parents  
Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté  
Gauthier, Nadine, directrice  
Hamel-Trottier, Audrey, représentante des parents (substitut)  
Lacombe, Isabelle, représentante des parents  
Lafleur, Émile, représentant des élèves  
Laroche, Clémentine, représentante des enseignants  
Lauriault, David, représentant des parents  
Mercier, Judith, représentante des parents  
Roy, William, représentant des élèves  
Tardif, Anne, représentante des enseignants  
Tremblay, Olivier, représentant des parents  
Tremblay, Sonia, représentante des enseignants  
Verpaelst, Caroline, représentante du personnel de soutien

**Sont absents :**

D'Avignon, Mathieu, représentant des enseignants  
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel  
Lafleur, Philippe, représentant des parents (substitut)  
Ngoupe, Eric Lunaud, représentant des parents

**Assiste également à la rencontre :**

Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

**1. Mot de bienvenue**

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente madame Hamel Trottier, qui se joint au conseil en tant que représentante substitut des parents.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mars 2023**

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

Le titre du point 8 est modifié : ~~Confirmation~~ Présentation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées. De plus, il s'agit d'un point d'information et non de décision.

Un point est ajouté :

12.1 Approbation du plan de partenariat pour la Foire des passions

### **CE-22/23-30** IL EST PROPOSÉ par madame Sonia Tremblay

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 21 mars 2023 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mars 2023
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
  - 6.1 Comité de parents
  - 6.2 Comité étudiant
7. Informations du représentant de la communauté
8. Présentation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées
9. Suivi au budget 2022-2023
10. Suivi sondage cafétéria
11. Correspondance
12. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
  - 12.1 Approbation du plan de partenariat pour la Foire des passions
13. Informations de la direction
14. Questions diverses
15. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023**

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

### **CE-22/23-31** IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 7 février 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 7 février 2023**

### **14.1 Civisme des élèves (page 6)**

Des actions concrètes ont été posées et le symbolique gant blanc sera de retour. Lors du dernier gel de cours, des collations ont été offertes et des affiches invitant les jeunes à dire merci ont été apposées. De plus, un message en lien avec le civisme sera inclus dans le prochain Info-parents. Madame Gauthier conclut en mentionnant que le civisme sera l'une des trames de fond de notre prochain projet éducatif.

### 14.3 Gestion des retards (page 7)

La direction mentionne que les travaux de l'équipe de soutien à l'application du système d'encadrement disciplinaire se poursuivent. Il n'y a rien de nouveau à présenter ce soir. Madame Gauthier souligne que les modifications qui seront proposées par le comité devront être entérinées aux différentes tables (CPE, assemblée générale et CÉ) avant d'être mises en place. Considérant les délais, il se peut que les changements ne soient effectifs que l'an prochain.

## 5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

## 6. Rapport des comités :

### 6.1 Comité de parents

Monsieur Ngoupe étant absent, le point est annulé.

### 6.2 Comité étudiant

Monsieur Berri informe les membres que des activités ont été organisées pour la St-Valentin, tel qu'annoncé lors de la dernière séance.

Monsieur Lafleur mentionne qu'il y a eu *Secondaire en spectacle* et que le gagnant pour notre école est Liam Breault (chant). Il sera à la finale régionale le 30 mars prochain au Cégep Limoilou.

Monsieur Roy indique que des activités ont été organisées dans le cadre de la St-Patrick le 16 mars dernier. Les élèves ont eu l'occasion de jouer à un jeu de trèfles cachés. Il y avait des prix à gagner (dont une Nintendo Switch!) et les « perdants » ont reçu des barres de Lucky Charms.

Tel qu'approuvé par les membres lors d'une séance précédente, les élèves du parlement étudiant et de la Brigade Sam'accueille ont eu l'occasion de vivre la formation Pairs-aidants à la Villa des jeunes.

Monsieur Roy informe les membres des événements à venir. Pour Pâques, une chasse aux post-it dans l'école sera organisée afin de gagner des chocolats. Des défis seront lancés par le lapin de Pâques, qui sera incarné par monsieur Roy, déguisé avec un costume de lapin gonflable.

Une cabane à sucre mobile sera présente sur l'heure du midi, probablement le vendredi après la fin de semaine de Pâques.

En ce moment, les jeunes travaillent aussi à l'organisation de la Foire des passions, en collaboration avec CJE. Il y aura entre autres une prestation du band profs-élèves et plusieurs kiosques.

En terminant, une sortie pour récompenser les bénévoles aura lieu en mai.

Madame Fiset demande aux élèves comment va le recrutement du parlement étudiant. Les jeunes indiquent que des actions seront prévues dans le cadre de la Foire des passions afin de recruter de nouveaux élèves, mais les modalités sont à confirmer.

## 7. Information du représentant de la communauté

Monsieur Gagné suggère que l'organisme L'évasion St-Pie X, où il travaille, puisse être invitée à participer à la Foire des passions. Les représentants des élèves vont faire le suivi avec madame Pomerleau pour l'invitation.

Il informe les membres qu'une marche pour lutter contre l'intimidation sera organisée dans le quartier St-Pie X ce printemps. Dernièrement, l'organisme a embauché une nouvelle ressource qui provient du ministère de l'Immigration pour aider à l'adaptation des nouveaux arrivants. Il y a plein de projets pour l'été, qui est un temps fort pour eux (chaîne You Tube, studio de musique, etc.). La musique est le principal intérêt de leur clientèle. Studio de musique.

## **8. Présentation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées**

Madame Gagnon présente aux membres le tableau des mesures protégées et le commente. Les mesures sont allouées pour des choses en particulier. Si elles ne sont pas dépensées, elles doivent être retournées. Nous les recevons vers la fin de l'année, en fonction de la clientèle prévue pour l'année suivante. Les sommes sont révisées en septembre selon la clientèle réelle. Elles sont allouées, par exemples, pour des activités parascolaires, de l'aide alimentaire, du soutien additionnel, des sorties scolaires en milieu culturel, etc.

À la suite d'un questionnement, madame Gagnon précise que les activités parascolaires sont organisées par les techniciennes en loisirs. Celles-ci préparent une programmation et la déposent à la direction.

## **9. Suivi au budget 2022-2023**

Madame Gagnon présente le budget en date du mois de mars et le commente. L'intention est de présenter l'état des finances, du budget, en date du mois de mars. À ce jour, 63% de l'année est passée et on peut constater, selon le poste budgétaire, la portion du budget dépensée depuis le début d'année. Pour certains postes budgétaires, la proportion dépensée est élevée, mais ce sont des dépenses qui ont lieu à certains moments de l'année (ex. : achat de volumes en début d'année).

Un membre demande s'il y a un fond dédié aux appareils Chromebook pour l'entretien, la réparation des bris, etc. Madame Gagnon indique que oui, mais le budget prévu cette année n'est pas suffisant puisque les dépenses sont plus élevées que ce qui avait été estimé. Il sera probablement revu à la hausse l'an prochain. Les pertes et les bris par négligence sont assumés par les parents, mais ils sont difficiles à prouver. À ce moment-là, ce sont les STRNI qui assument la dépense. La durée de vie estimée des appareils est de 3 à 5 ans et c'est le CSS qui s'occupe du renouvellement de la flotte. Il est à noter que plusieurs dépenses sont défrayées par le CSS, donc le budget octroyé à l'école pour les technologies a été diminué.

Madame Gagnon note que le budget de perfectionnement des enseignants (conventionné) est utilisé à 17% seulement pour le moment. Le budget non-utilisé sera transféré l'an prochain.

Madame Gagnon rappelle que le CÉ dispose d'un budget de 500\$ et qu'il n'est pas encore dépensé. La somme n'est pas transférable d'une année à l'autre.

Nous avons reçu la confirmation que l'an prochain, le CSS va investir pour refaire les planchers de céramique de l'école. Le soumissionnaire retenu est venu visiter les lieux durant la semaine de relâche. Les travaux seront exécutés cet été. Ils débiteront à la fin du mois de juin et la salle des dîneurs à la cafétéria devra être fermée. Il sera possible de manger au Salon étudiant. De l'information sera transmise aux parents dans un prochain Info-parents. Les travaux seront faits en soirée et durant la fin de semaine. Le mobilier et les casiers seront changés au goût du jour. Il s'agit d'un projet d'envergure et nous sommes bien conseillés et guidés par des experts. Les murs sont repeints en blanc présentement et une touche de couleur sera ajoutée après l'installation du mobilier et des casiers.

Trois grands chantiers sont prévus cet été : salon étudiant, installation des modulaires et travaux de peinture. Madame Gagnon note que les différents contracteurs ne

doivent pas se croiser dans la bâtisse et circuler par les mêmes portes. Un plan est réfléchi présentement pour permettre tous les travaux.

Madame Gauthier souligne que l'aspect des lieux est priorisé maintenant, car il favorise un sentiment d'appartenance. La nouvelle école secondaire sera au goût du jour et les autres écoles ont besoin d'être revampée. Le CSS accordera des sommes aux établissements.

Les travaux au gymnase sont terminés. Le plancher a dû être reverni pendant la semaine de relâche et le lignage a aussi été refait. Il était dans un état comme s'il avait cinq ans d'usure. Plusieurs facteurs ont fait en sorte que le plancher s'est usé de façon précoce (conciergerie, utilisation par la Ville, etc.). Nous changerons nos enlignements pour l'avenir (ex. : enlever les bottes, plus droit de coller du ruban adhésif sur le plancher, etc.).

En terminant, madame Gagnon souligne que nous sommes en surplus depuis quelques années, mais que si on poursuit avec de gros investissements comme le gymnase, d'ici cinq ans, il n'y aura plus de réserve pour les prochaines années.

## **10. Suivi sondage cafétéria**

Madame Gagnon présente les résultats du sondage effectué auprès des membres des CÉ des différents établissements. Ce sont 97 élèves qui ont répondu, 270 parents (dont 260 de la Seigneurie) et 81 membres du personnel.

Le CSS a décidé de conserver Charwell's. En effet, il y a un seul compétiteur de service : Aramark. Ils sont présentement implantés au CSS de la Capitale et plusieurs cafétérias d'écoles ont dû être fermées. Ils ont baissé les prix, mais ce n'était plus rentable. Si nous allons en appel d'offres, il y a un risque de se retrouver sans service.

## **11. Correspondance**

Pas de correspondance.

## **12. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école**

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des demandes et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

**CE-22/23-32**

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Lacombe

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Curling multisports 5e secondaire (11 avril 2023)
- Activités éducatives à la Sucrierie Blouin (13 avril 2023)
- Curling multisports 3e secondaire (14 avril 2023)
- Escalade multisports 3e secondaire (17 avril 2023)
- Escalade multisports 5e secondaire (19 avril 2023)
- Journée récompense pour les bénévoles (26 avril 2023)
- Voyage CL au Lac St-Jean (30 mai au 1er juin 2023)
- Demande modifiée / Pratiques générales et représentations de la concentration comédie musicale (31 mai, 1er et 2 juin 2023)

Depuis la dernière séance, les membres ont été consultés par courriel pour l'approbation des activités suivantes :

- Fat bike multisports sec. 4 (20 mars 2023)
- Fat bike multisports sec. 5 (22 mars 2023)

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **12.1 Demande d'approbation d'un plan de partenariat pour la Foire des passions**

La demande est déposée séance tenante. Madame Gauthier explique que le comité organisateur de la Foire des passions demande l'autorisation du CÉ pour solliciter des entreprises afin de leur demander leur appui pour que le comité organisateur atteigne son objectif financier et, par le fait même, assurer le succès de l'événement. En échange, nous offrirons une visibilité à leur entreprise pour souligner leur contribution.

**CE-22/23-33** IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres du Conseil d'établissement autorisent que le comité organisateur de la Foire des passions à solliciter des entreprises pour qu'ils contribuent financièrement à l'organisation de l'événement.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **13. Informations de la direction**

Pas de sujet.

### **14. Questions diverses**

Un membre questionne la direction par rapport aux panneaux « défense de stationner » qui ont été installés depuis peu près des conteneurs du côté FP. Madame Gagnon explique qu'ils ont été placés en prévision de l'installation des modulaires. Le stationnement de la FP devra aussi être prolongé où l'espace gazonné, à côté du centre. Les modulaires accueilleront cinq classes « multi », cinq petites classes, une zone de casiers, une salle de repas, des toilettes, trois bureaux et une salle des enseignants. Le tout sera réparti sur deux étages. La perspective d'utilisation est d'une durée de sept ans. L'aspect des modulaires a été réfléchi pour s'harmoniser le plus possible avec la bâtisse. En attendant la construction de la nouvelle école dans le secteur Beauport, il y en aura aussi à la Seigneurie, à la Courvilloise et à Samuel. Il y en a à la polyvalente de Charlesbourg depuis cinq ans et ils seront retirés l'an prochain, considérant l'ouverture de la nouvelle école dans leur secteur. Il est à noter que le système de caméras, les horloges, l'intercom, l'ameublement et les casiers sont au frais de l'école. La première « pelletée de terre » est prévue en avril et tout sera prêt pour la rentrée au mois d'août.

### **15. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset, appuyée par M. Robert Corbeil, propose à 20h36 que la séance soit levée.

La présidente,  
Dominique Fiset

La secrétaire,  
Geneviève Tremblay